

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE :—Avis.—ACTES OFFICIELS :—Nomination de commissaires et de syndics d'écoles.—Erection et délimitation de municipalités scolaires.—PÉDAGOGIE : Aération des classes. Les leçons de choses.—PÉDAGOGIE PRATIQUE : Suite du verbe.—Question de grammaire.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictées et exercices de grammaire.—II, Dictées—L'école buissonnière.—Comment j'ai fait mon dictionnaire.—III, Dictée—Aurores boréales.—POÉSIE : Les petits enfants.—BIBLIOGRAPHIE : Homonymes Français.—Divers : Bulletin géographique.—Petite Revue.—Circulaire de Son E. le Cardinal Taschereau sur l'Hygiène.—Causerie scientifique : les eaux potables.—Pensées.

AVIS

Dans notre dernier numéro de juin, nous avons envoyé à nos lecteurs un compte de leur redevance à L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Plusieurs se sont empressés de faire droit à nos justes demandes, d'autres n'ont point répondu à notre appel ; de sorte que nous sommes obligé aujourd'hui de leur rappeler que l'abonnement est strictement payable d'avance, et que ceux qui ne se conformeront pas à cette condition ne recevront plus le journal.

ACTES OFFICIELS

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 4 septembre (1891), de nommer :

Commissaires d'écoles

Comté de Saguenay.—Pointe-aux-Esquimaux.—MM. Alexis Turbie et Fidèle Boudreault, en remplacement de MM. Napoléon Picard et Daniel Boudreault, sortis de charge.

Comté de Wolfe.—Lac Weedon (village).—M. Siméon Brière, en remplacement de M. Rémi Fortin, qui a quitté la municipalité.

Syndics d'écoles

Comté d'Argenteuil.—Saint-André (paroisse).—M. Alphonse Pharand, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré, et M. Joseph Charlebois, en remplacement de M. Alexis Robillard, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 9 septembre (1891), de nommer :

Commissaires d'écoles

Comté de l'Assomption.—Laurentides "ville."—M. Jean-Baptiste Bouffard, en remplacement de M. Urgèle Pauzé, qui a quitté cette municipalité.

Syndic d'écoles

Comté de Shefford.—Sainte-Cécile de Milton.—M. Archibald E. Wallace, en remplacement de M. George Wallace, dont le terme d'office est expiré.